

BAC PRO AGROÉQUIPEMENT

APPRENTISSAGE
ou
SCOLAIRE EN
ALTERNANCE

DURÉE DE FORMATION



2 ans

Première / Terminale

Possibilité d'effectuer le Bac Pro en formation initiale ou par apprentissage (à partir de la Première)

L'ALTERNANCE



20 semaines par an à la MFR
et le reste en entreprise*

*durée variable suivant le statut, voir "Modalités Pédagogiques"

CONDITIONS D'ENTRÉE



- Issu-e d'un.e CAP ou 2nde
- Motivé-e par le machinisme
- Admission après entretien de positionnement

POURSUITE D'ÉTUDES



BTS TSMA, GDEA
Brevet Professionnel Conducteur de
Machines Agricoles

Vous êtes intéressés par la
formation.
Contactez-nous.



14 rue Auguste Delcroix
59294 Haussy
03.27.37.35.04
mfr.haussy@mfr.asso.fr



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire d'un baccalauréat professionnel « Agroéquipement » assure la conduite des machines agricoles et de leurs équipements. Il veille au bon fonctionnement du matériel. Il gère aussi l'entretien courant de machines agricoles.

Le titulaire de l'emploi est responsable de l'organisation et de la mise en œuvre des chantiers selon des procédures, des objectifs, des réglementations et une planification auxquels il peut participer. Dans ce cadre, il peut proposer une optimisation des activités à réaliser.

Il dispose d'une autonomie et d'une responsabilité importantes dans la réalisation des travaux en fonction des aléas, des dysfonctionnements ainsi que dans la gestion des relations humaines.

La maîtrise d'outils et d'applications numériques, des technologies de communication (informatique embarquée, global positioning system (GPS), logiciel de cartographie...), et de bureautique, est indispensable quel que soit le poste occupé.

Prérequis à l'inscription

Pour s'inscrire dans la formation du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

1° être issu d'une classe de seconde professionnelle, technologique ou générale ou titulaire d'un diplôme de niveau 3 (ex : CAP)

2° Pour les **apprenant.e.s en formation initiale** : entretien de positionnement + complétude du dossier d'inscription et pour **les apprenti.e.s**, entretien de positionnement + signature d'un contrat d'apprentissage + complétude du dossier d'inscription

3° Validation d'Acquis Académiques possibles pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 concernant les modules d'enseignements généraux.

Modalités pédagogiques

Modules d'enseignement général : 647 H (Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, ESC...)

Modules d'enseignement professionnel : 454,5 H (organisation de chantiers, maintenance, gestion des équipements...)

Module d'adaptation professionnelle : 28 h

Formation à la MFR : environ 20 semaines par année de formation quelque soit le statut.

Formation en milieu professionnel : avec convention de stage, 20 semaines environ - et **en contrat d'apprentissage** : 35 heures semaines et 5 semaines de congès payés

Délais d'accès à la formation

- Formation initiale : début septembre
- Formation par apprentissage : dès la signature du contrat d'apprentissage (possible jusqu'au 31 décembre de l'année du début du cycle de formation).

Compétences attestées

Compétences générales

- C1- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C2- Débattre à l'ère de la mondialisation
- C3- Développer son identité culturelle
- C4- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Compétences professionnelles

- C5- Choisir un équipement adapté à un contexte en lien avec les transitions
- C6- Organiser un chantier en mobilisant des agroéquipements
- C7- Adapter les équipements à la conduite d'un chantier en prenant en compte les transitions et les évolutions technologiques
- C8- Mettre en œuvre des équipements en sécurité
- C9- Réaliser des opérations de maintenance
- C10- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Conducteur de machines agricoles
- Mécanicien - réparateur en matériel agricole
- Technicien agricole
- Vendeur - conseil...

COÛT DE LA FORMATION

- Renseignements disponibles au secrétariat pour les apprenant.e.s en formation initiale et en apprentissage.
- Le financement en cas de formation en apprentissage est pris en charge totalement par l'OPCO dont dépend l'apprenti.e
- Prestation proposée :
Internat : 81€ par semaine
Demi-pension : 25€ par semaine
- Aides possibles pour les apprentis (Génération HDF, Frais déplacement, etc...)

MODALITÉS DES ÉVALUATIONS

1. Les élèves et apprenti.e.s valident le Bac Pro en fin de Terminale
2. Délivrance du diplôme en deux parties :

- Le Bac Pro est délivré à partir de contrôles continus en cours de formation (CCF) réalisés pendant la 1^{ère} et la Terminale.
- Le Bac Pro est délivré également à partir d'épreuves ponctuelles en fin d'année de Terminale. Il s'agit d'épreuves de :
 - Français
 - Histoire / Géographie
 - Choix d'un équipement dans un contexte de transitions (écrit)
 - Organisation des chantiers d'agroéquipement (rapport de stage + oral)

Le Bac Pro Agroéquipement est donc un diplôme officiel et reconnu de niveau IV, délivré par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Code RNCP
38384

Code Diplôme
40321001



Date enregistrement certification : 01/09/2023

Certificateur :
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux

